

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEIM2B38PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> David GORET (david.goret@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM2B38PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 99% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E. l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et /ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale ; prise de parole, lecture à voix haute, improvisation, diction et articulation, argumentations, vocabulaire,...

Langue écrite : rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision systématique des principales règles de conjugaison, grammaire (de phrase et de texte et de discours) et orthographe, ponctuation, convention, genres discursifs liés à la profession (écrits et oraux), outils pour la rédaction du TFE.

Réflexion autour de la langue : comment s'adresser aux élèves, à TOUS les élèves (diversité socioculturelle) et aux parents?

Démarches d'apprentissage

Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).

Un travail complémentaire à domicile est indispensable pour tous les étudiants qui présentent des lacunes importantes.

Des transferts seront établis avec le vécu des élèves qui connaissent des difficultés langagières.

Les étudiants choisiront d'assister aux différents ateliers en fonction de leurs besoins et des difficultés diagnostiquées lors de test formatif. La responsabilité du choix des ateliers revient aux étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante.

La participation au service d'aide à la réussite et/ou un bilan logopédique pourront être conseillés.

Sources et références

Une grammaire, un dictionnaire, un mémento orthographique, un mémento de conjugaison.

Un logiciel conseillé : Antidote.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante et ressources en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage, et permet à l'étudiant de choisir les ateliers selon ses besoins.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).